

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet d'exploitation d'une carrière d'argile à Cahaignes par la Sté TERREAL

17 octobre 2022

Jeudi 6 octobre dernier, le sous-préfet des Andelys a réuni des représentants de Terreal, des élus de Vexin-sur-Epte, des élus de Seine Normandie Agglomération, des experts du département et de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'environnement et du logement) et des membres représentant l'association Vexin Nature Qualité de Vie, afin d'échanger sur les évolutions portées au projet de carrière de Cahaignes à la suite de l'enquête publique.

Les participants considèrent la mobilisation des habitants de Cahaignes et prennent acte des évolutions proposées du projet :

- le déplacement de la zone de stockage en dehors de la zone humide ;
- des précisions sur le flux de camions et un nouveau parcours qui évite le carrefour des Tilleuls en aménageant un accès passant entre Sénancourt et le bas du village, à 200 mètres de part et d'autres ;
- une exploitation moins étendue de la carrière en deux phases : une première phase ferme de 15 ans s'arrêtant à 330 mètres des premières habitations et une seconde phase optionnelle, sur 8 années supplémentaires, permettant d'exploiter la totalité de la surface d'exploitation initiale. Celle-ci nécessiterait alors une nouvelle enquête publique et une autorisation préfectorale complémentaire.

Une enquête publique complémentaire est annoncée.

Cela étant, l'association Vexin Nature Qualité de Vie maintient son opposition à l'ensemble du projet.

Monsieur le maire de Vexin-sur-Epte se félicite de la bonne collaboration avec les services de l'Etat et de cette réunion permettant de mettre l'ensemble des parties prenantes autour de la table.

Il a été demandé que la possibilité d'extension des 8 années soit supprimée pour assurer durablement un périmètre en recul des premières habitations d'au moins 300 mètres. De même, la mise en œuvre d'un travail de recomposition paysagère d'envergure avant toute exploitation devra être intégrée permettant de dissimuler la carrière, de toutes parts.

Le recours à des études complémentaires sur les sujets du bruit, des poussières, des mouvements de sol et de sous-sol devra être organisé dans la plus grande transparence, notamment quant au choix des bureaux d'études techniques. D'ores et déjà, il est convenu qu'une deuxième réunion, dans la même configuration, sera organisée afin que Terreal présente les conclusions de ces études complémentaires.

Par ailleurs, les élus de Vexin-sur-Epte ont attiré l'attention du président directeur général de Terreal sur la nécessité de réaliser des équipements significatifs pour le village et ses habitants, indépendamment des aménagements nécessaires à la carrière.

L'attention est portée également sur le plan local d'urbanisme (PLU) en cours d'élaboration afin qu'il protège le bourg de Cahaignes en instaurant une « trame verte » entre la carrière et les parcelles habitées.

Les services de l'Etat restent attentifs à la conformité du projet au regard des règles existantes.

Afin d'obtenir de plus amples informations, l'association a proposé à la population de Cahaignes de se réunir pour un point de situation en mairie déléguée le jeudi 13 octobre dernier, en la présence de Monsieur le maire et de son adjoint.

Thomas DURAND, maire de Vexin-sur-Epte
Jérôme RICHARD, adjoint à l'aménagement